

Il est chargé de l'étude et de la réalisation des finitions extérieures du bâtiment, du revêtement des façades et des toitures. Les études et les réalisations portent aussi bien sur la construction de bâtiments neufs que sur la réalisation de bâtiments anciens.

L'enveloppe du bâtiment, soumis à de multiples actions (vent, eau, rayonnements solaires...) doit répondre à des besoins spécifiques liés à son occupation, tout en conservant son aspect architectural.

L'enveloppe est aussi de plus en plus souvent végétalisée en façade et toiture, et participe alors au maintien du biotope et de la qualité de l'environnement. La conception et la réalisation des projets fait appel à des outils et méthodes de production innovants, favorisant la créativité et la performance, basés sur la modélisation et la simulation numérique.

Il est chargé de l'étude et de la réalisation des finitions extérieures du bâtiment, du revêtement des façades et des toitures. Il sait détecter les contraintes de l'environnement lors de l'utilisation du bâtiment sur le plan thermique, acoustique et de l'éclairage. Il élabore des études techniques, organise et contrôle les travaux. Il établit les coûts prévisionnels et les devis en suivant la trésorerie du chantier.

Il peut exercer des fonctions commerciales. Il développe alors son réseau, conseille le client, intervient dans la gestion comptable et financière. Il peut prendre en charge un ou plusieurs secteurs, selon l'organisation de l'entreprise qui l'emploie et la complexité des chantiers qu'il suit.

Pour acquérir ces compétences, le jeune diplômé a besoin de connaissances sur le bâtiment et sur les techniques de gestion spécifiques au montage d'une opération de travaux. Le titulaire de ce diplôme est sensibilisé aux différents matériaux et technologies (béton, bois, métal, verre, composites...) utilisés dans les enveloppes, dans leurs supports ou aux interfaces avec les enveloppes.

➡ Débutés

Le titulaire de ce BTS peut être employé dans les entreprises de construction, les bureaux d'ingénierie, les bureaux d'études, les administrations, les bureaux de contrôle, chez les fabricants et les marchands de matériaux, d'équipements et de matériels. Il peut également créer sa propre entreprise.

Métier(s) accessible(s) :

- couvreur(euse)
- étanchéiste
- façadier(ière)

➡ Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- BAC STI2D

- BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)

➡ Programme

Matières	1 ère année	2ème année
Culture générale et expression	3h	3h
Anglais	3h	3h
Mathématiques	3h	3h
Physique Chimie	3h	3h
Enseignements techniques et professionnels	20h	20h
Accompagnement personnalisé	2h	2h
Langue vivante II (<i>facultatif</i>)	2h	2h

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E.1: Culture générale et expression	4
E.2 : Anglais	2
E.3 : Mathématiques Physique Chimie	
Sous-épreuve : Mathématiques	2
Sous-épreuve : Physique Chimie	2
E.4 : Etude d'un projet d'enveloppe en phase de consultation	
Sous-épreuve : Analyse des enveloppes	3
Sous-épreuve : Conception des enveloppes	5
E.5 : Préparation et suivi économiques du chantier	5
E.6 : Conduite de projet	
Sous-épreuve : conduite de projet en milieu professionnel	2
Sous-épreuve : implantation et contrôles	2
Epreuve facultative	
Langue vivante étrangère	-
Engagement étudiant (1)	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E61 Conduite de projet en milieu professionnel

➡ Descriptif des matières

Les enseignements technologiques et professionnels sont centrés sur :

- la gestion comptable, commerciale et financière
- les sciences du bâtiment : architecture, étude mécanique des éléments de l'enveloppe, thermique du bâtiment, acoustique, éclairage, sécurité incendie, la technologie des matériaux, mise en œuvre et principes constructifs : revêtements, produits verriers, produits de menuiserie, produits de protection, d'étanchéité, de fermeture, couvertures, bardages, joints
- l'économie et organisation d'une opération : estimation et gestion financière d'une opération, étude des coûts et des prix, mode opératoire et ressources, planification et coordination, droit de la construction

Stages

Le stage en milieu professionnel est d'une durée de 6 semaines consécutives ou non. Il se déroule en fin de première année. Le stage s'effectue dans des entreprises exerçant des activités dans le domaine de l'enveloppe du bâtiment.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant une poursuite d'études est envisageable vers une licence professionnelle ou une école d'ingénieur du domaine.

- Licence pro Droit et science politique bâtiment et construction spécialité droit et techniques du montage d'opérations de construction - **Université de Nîmes (30)**
- Licence pro Sciences, technologies, santé bâtiment et construction spécialité management et ingénierie des entreprises de façades - **Université d'Evry-Val-d'Essonne (91)**

mais aussi :

- diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de **Saint-Etienne** spécialité génie civil
- diplôme d'ingénieur du Centre d'études supérieures industrielles en convention avec l'**université de Montpellier II** et le CNAM spécialité bâtiment et travaux publics en partenariat avec l'ITC BTP
- diplôme d'ingénieur du Centre d'études supérieures industrielles spécialité bâtiment et travaux publics en partenariat avec l'**ITII Ile de France**
- diplôme d'ingénieur du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université **Clermont Ferrand II** spécialité génie civil

Pour les écoles d'ingénieurs, on peut citer : CNAM, CUST, ENI, CESI.

Cette liste n'est pas exhaustive : il s'agit d'exemples des principales poursuites d'études que l'on peut faire après le BTS.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Aveyron (12)

Lycée professionnel des métiers du bois et de l'habitat - Aubin (Public) **A**

Gard (30)

Lycée Dhuoda - Nîmes (Public) **I**

GRETA-CFA du Gard- Lycée Dhuoda Nimes (Public) **A**

Haute-Garonne (31)

CFA BTP Occitanie - Toulouse (Privé) **A**

Gers (32)

Lycée des Métiers - Le Garros - Auch (Public) **I A**

I formation initiale

A formation en apprentissage

 Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez également au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).